



FEJ
FONDS
D'EXPÉRIMENTATION
POUR LA
JEUNESSE



Ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports
Direction de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et de la Vie Associative
Mission d'Animation du Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse
95, avenue de France – 75650 Paris CEDEX 13
www.experimentation-fej.injep.fr



INTRODUCTION

Ce projet a été financé par le Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse dans le cadre de l'appel à projets APOJ n°49 lancé en 2014 par le Ministère chargé de la jeunesse.

Le Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse est destiné à favoriser la réussite scolaire des élèves et améliorer l'insertion sociale et professionnelle des jeunes de moins de vingt-cinq ans. Il a pour ambition de tester de nouvelles politiques de jeunesse grâce à la méthodologie de l'expérimentation sociale. A cette fin, il impulse et soutient des initiatives innovantes, sur différents territoires et selon des modalités variables et rigoureusement évaluées. Les conclusions des évaluations externes guideront les réflexions nationales et locales sur de possibles généralisations ou extensions de dispositifs à d'autres territoires.

Le contenu de cette note n'engage que ses auteurs, et ne saurait en aucun cas engager le Ministère.

Ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports
Direction de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et de la Vie Associative
Mission d'Animation du Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse
95, avenue de France – 75650 Paris CEDEX 13

Pour plus d'informations sur l'évaluation du projet, vous pouvez consulter le rapport d'évaluation remis au Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse par l'évaluateur du projet sur le site www.experimentation-fej.injep.fr



FICHE SYNTHÉTIQUE DU PROJET

THÉMATIQUE : Développement des organisations de jeunes dirigées par les jeunes Numéro du projet : APOJ_49
LE DISPOSITIF EXPERIMENTÉ
Titre : Favoriser l'engagement des lycéens
Objectifs initiaux : L'association Jets d'encre souhaite, grâce à ce projet, faciliter l'accès à l'information pour les lycéens, promouvoir les « Semaines de l'engagement » qui créent un environnement propice à l'initiative lycéenne et enfin, permettre aux lycéens de prendre part et d'organiser le débat public.
Public(s) cible(s) : Les lycéens, engagés ou non, sont le public cible de ces deux actions. L'objectif est d'arriver à toucher à chaque rentrée scolaire tous les lycéens de France, à travers le « kit du lycéen engagé ». Il n'y a aucun lycéen touché par le Kit du lycéen engagé.
Descriptif synthétique du dispositif expérimenté : 1/ Réalisation d'un « Kit du lycéen engagé » Document pratique, distribué aux élèves en début d'année, les informant de leurs droits et des moyens mis à leur disposition dans l'implication d'un projet. Ce kit serait réalisé à l'aide d'autres structures partenaires qui défendent les objectifs cités dans sa création et sa diffusion. 2/ Appui d'associations lycéennes dans l'organisation de débats sur la liberté d'expression L'association Jets d'encre a un outil « Liberté d'expression : le kit pour en débattre ». Ce kit se veut tout d'abord initiateur de débats organisés par les jeunes, pour valoriser leur engagement et leur parole au sein d'une communauté, et pour mettre en avant la presse jeune comme véritable acteur du débat public.
Territoire(s) d'expérimentation : Les actions décrites sont à échelle nationale. Il est envisageable de faire une année « test » avec la diffusion de ce kit sur les territoires où l'association a une assise importante (Ile-de-France, Rhône-Alpes, et prochainement la Bretagne) et sur les territoires de ses partenaires.
Valeur ajoutée du dispositif expérimenté : Les outils pratiques pour permettre aux lycéens de créer une association, un journal ou une maison des lycéens existent. Pour autant, ils ne sont connus que par un faible nombre d'élèves, qui ont déjà l'intention de créer un projet ou qui savent où trouver l'information. L'outil proposé par Jets d'encre permettrait de donner la même information à tous les lycéens de France sur leurs droits et leurs possibilités d'engagement.
Partenaires techniques opérationnels : <i>Partenaires initialement visés dans la convention :</i> Réseau national des Juniors Associations (RNJA), Association nationale des conseils d'enfants et de jeunes (Anacej) et La vie lycéenne <i>Partenaires effectifs de l'expérimentation :</i> Réseau national des Juniors Associations (RNJA) et Animafac : le réseau des associations étudiantes
Partenaires financiers (avec montants): FEJ (2500€), MENESR(1000€), MDFVJS (550), Ministère du travail (100€), Acsé (550€), autofinancement (350€).
Durée de l'expérimentation : Durée initiale : 24 mois de septembre 2014 à septembre 2016. Durée effective : Le projet a duré 8 mois de Janvier 2015 à Août 2015.
LE PORTEUR DU PROJET
Nom de la structure : Jets d'encre Type de structure : Association
L'ÉVALUATEUR DU PROJET
Nom de la structure : PHARE Type de structure : Structure privée



PLAN DE LA NOTE DE RESTITUTION

SOMMAIRE

I. Rappel des objectifs et du public visé par l'expérimentation	p.5
A. Objectifs de l'expérimentation	p. 5
1. Favoriser l'engagement des lycéens	
2. Faciliter l'accès à l'information	
3. Valoriser les « Semaines de l'engagement » en tant qu'environnement propice à l'initiative lycéenne	
4. Permettre aux lycéens de prendre part et d'organiser le débat public	
B. Public visé et bénéficiaires de l'expérimentation (analyse quantitative et qualitative)	p.8
1. Public visé	
2. Bénéficiaires directs	
2.1. Statistiques descriptives	
2.2. Analyse qualitative	
3. Bénéficiaires indirects	
II. Déroulement de l'expérimentation	p.9
A. Actions mises en œuvre	p.9
B. Partenariats	p.9
1. Partenaires opérationnels	
2. Partenaires financiers	
C. Pilotage de l'expérimentation	p.10
D. Difficultés rencontrées.....	p.10
III. Enseignements généraux de l'expérimentation	p.12
A. Modélisation du dispositif expérimenté.....	p.12
B. Enseignements et conditions de transférabilité du dispositif	p.12
1. Public visé	
2. Actions menées dans le cadre du dispositif	
3. Partenariats, coordination d'acteurs et gouvernance	
4. Impacts sur la structure	
Conclusion	p.13

Annexes obligatoires à joindre au fichier

I. Rappel des objectifs et du public visé par l'expérimentation

A. Objectifs de l'expérimentation

Elément fédérateur au sein de l'établissement, les associations lycéennes (et particulièrement les médias lycéens) sont des « ateliers de démocratie » qui permettent une place au débat et à l'échange entre personnes issues de tous milieux. Il se crée une réelle effervescence depuis le début du projet jusqu'à sa mise en place et sa pérennisation. Pour autant, la volonté de mener un projet au sein de l'établissement est souvent freiné par de nombreuses contraintes. En effet, certaines conditions doivent être réunies pour rendre possible la création et la pérennisation d'une association lycéenne.

1. Favoriser l'engagement des lycéens

Afin de réellement permettre leur implication dans le débat public, il est essentiel de laisser les lycéens devenir responsables de l'orientation de l'action ou des actions qu'ils souhaitent mettre en œuvre. Cependant, le cadre du lycée encourage aujourd'hui malheureusement trop peu cette prise de responsabilité par les lycéens. Celle-ci doit en effet être assortie de facilités logistiques pour permettre la réunion effective des lycéens autour de leur projet avant sa diffusion dans l'établissement. Il faut ainsi davantage inciter les lycéens à prendre part à la vie de l'établissement, notamment en prenant la parole et en créant un média ou une association dans leur lycée. Il est donc nécessaire de présenter l'établissement autant comme un lieu de transmission de connaissances qu'un lieu de vie, d'expériences et de liberté d'initiatives. L'accompagnement des projets par les adultes est une situation particulière. Il s'agit davantage de soutenir les initiatives, prévenir des risques, d'apporter de la méthodologie et des ressources tout en ayant une certaine distance avec l'objet.

2. Faciliter l'accès à l'information

Les difficultés d'accès à l'information et le manque de connaissance en matière d'outils, de droits et de devoirs restent des freins à la prise d'initiative des lycéens en matière de création de journaux ou d'autres types d'associations. Pourtant, ces informations sur les droits et les moyens à disposition des journalistes lycéens circulent, mais elles ont du mal à atteindre les élèves et plus largement l'ensemble de la communauté éducative. Il existe déjà de nombreuses sources de renseignement pour la presse lycéenne et les associations de mineurs, rassemblées sur la plateforme www.creerunjournallyceen.fr, créée par Jets d'encre en partenariat avec le Ministère de l'Education nationale, ou encore sur la plateforme www.juniorassociation.org, ainsi que sur le site de l'Observatoire des pratiques de presse lycéenne (www.obs-presse-lyceenne.org). Ainsi, il est possible de trouver les informations en menant ses propres recherches mais il est nécessaire d'en faciliter l'accès dans les lycées. En effet, les méconnaissances des libertés d'expression et de publication sont trop souvent la cause d'une autocensure chez les lycéens.

3. Valoriser les « Semaines de l'engagement » en tant qu'environnement propice à l'initiative lycéenne

Le Ministère de l'Education nationale a lancé en octobre 2013 les « Semaines de l'engagement », pour valoriser les instances de la vie lycéenne. La prochaine étape, en

octobre 2014, pourrait s'élargir à l'initiative des lycéens en général. C'est dans ce contexte que l'association Jets d'encre pense opportun de créer des outils adaptés au manque de connaissance des élèves sur leurs possibilités d'engagement. Ces « Semaines de l'engagement » seraient une occasion pour tester cet outil et lui donner de la visibilité.

4. Permettre aux lycéens de prendre part et d'organiser le débat public

L'engagement des lycéens est souvent trop peu connu et mis en valeur dans l'environnement des élèves. Ce constat s'applique aussi plus largement aux jeunes. Pourtant, les jeunes engagés structurent leur environnement, sont sources d'inventivité, d'innovation et bousculent les stéréotypes sur les jeunes. C'est pourquoi l'association Jets d'encre souhaite donner les moyens aux jeunes, et particulièrement aux médias jeunes, d'organiser des débats au sein de l'espace public pour rendre visible leur engagement et susciter la discussion autour de celui-ci.

Les objectifs de cette expérimentation sont axés :

- Créer un environnement favorable à l'initiative des lycéens
- Faciliter l'accès des lycéens à l'information sur leurs droits
- Valoriser l'engagement des jeunes et les encourager à prendre leur place dans l'espace public

Pour aboutir à ces objectifs, deux actions ont été proposées :

- *Réalisation d'un « Kit du lycéen engagé »*

L'association propose de concevoir un document pratique, distribué aux élèves en début d'année, les informant de leurs droits et des moyens mis à leur disposition dans l'implication d'un projet. Ce kit peut prendre la forme d'un kit de la vie du lycée, ou d'un « kit du lycéen engagé ».

Le but de cet outil n'est pas de recréer l'existant : les ressources pour créer une association ou un média au sein du lycée existent déjà. La problématique rencontrée est celle de la méconnaissance de ces outils. Ce kit permettrait aux élèves de connaître les outils qui sont à leur disposition, de connaître leurs droits et leurs responsabilités et de savoir vers quels acteurs se tourner pour trouver un soutien dans le montage de leur projet.

Pour une plus grande exhaustivité, ce kit serait réalisé à l'aide d'autres structures partenaires qui défendent les objectifs cités.

De plus, une part importante de cette action est la diffusion de cet outil, qui ne doit pas rester qu'un kit supplémentaire qui serait publiquement accessible mais peu connu du public concerné.

- *Appui d'associations lycéennes dans l'organisation de débats sur la liberté d'expression*

L'association Jets d'encre a publié en mars 2014 un outil « Liberté d'expression : le kit pour en débattre ». Ce kit se veut tout d'abord initiateur de débats organisés par les jeunes, pour valoriser leur engagement et leur parole au sein d'une communauté, et pour mettre en avant la presse jeune comme véritable acteur du débat public. Il a également pour but de rassembler les jeunes, et les moins jeunes, autour de la question de la liberté d'expression. En effet, la liberté d'expression et de diffusion des jeunes est souvent source de conflit avec les adultes, ce qui amène parfois à de la censure, et encore trop fréquemment à l'autocensure des jeunes. Par l'intermédiaire de ce kit, l'association propose de débattre de cette question, pour permettre aux jeunes de développer leur argumentation, de s'approprier leur liberté et d'apprendre à défendre leurs droits.

Au-delà des journaux jeunes, ce kit permet à toute association de jeunes d'organiser un débat autour de la question de la liberté de la presse ou de l'expression, aspect fondamental de la démocratie.

L'association Jets d'encre souhaite à présent mener une expérimentation en utilisant ce kit sur le terrain, pour tester son efficacité, recueillir les retours et observations des jeunes qui l'ont utilisé et apporter des éventuelles adaptations. Ainsi, l'objectif de cette action est d'accompagner des rédactions jeunes, ou des groupes de jeunes dans l'organisation d'un débat sur cette thématique, et ainsi apprécier sur le terrain les difficultés rencontrées par les jeunes, pour enrichir cet outil.

B. Public visé et bénéficiaires de l'expérimentation (analyse quantitative et qualitative)

1. *Public visé*

Les lycéens des établissements de l'éducation nationale qu'ils soient engagés Les lycéens, engagés ou non, sont le public cible de ces deux actions.

2. *Bénéficiaires directs*

Les bénéficiaires identiques au public visé : les lycéens engagés ou non.

2.1. Statistiques descriptives

Le public visé était des jeunes âgés entre 14 et 20 ans. Leur présence au sein d'un lycée était le facteur commun. Nous avons touché 300 personnes dont 195 lycéens et 20 personnes de la communauté éducative.

2.2. Analyse qualitative

Le nombre de bénéficiaires concernés correspondent aux personnes ayant reçu le kit « Liberté d'expression : le kit pour en débattre ». Le nombre de lycéen envisagé lors de l'expérimentation était de l'ordre de plusieurs milliers car le kit du lycéen engagé devait avoir été distribué auprès des lycéens lors de la semaine de l'engagement en septembre/octobre 2015. Ce kit n'ayant pas été créé, il n'a pu être distribué.

3. *Bénéficiaires indirects*

La diffusion du kit « Liberté d'expression : un kit pour en débattre » a été distribué lors de tous les événements de l'association: réunions de réseaux régionaux, rencontres régionales des journalistes jeunes, sollicitation dans des colloques, journée d'étude, festival *Expresso*, Remise des prix du concours Kaléïdo'scoop ; et des manifestations où elle a été sollicitée. La présence d'accompagnateur ou de représentant de la communauté éducative lors de ces événements permet la diffusion de ces outils à un public indirect que sont les professeurs, les conseillers principaux d'éducation ou les chefs d'établissement.

La distribution du kit au sein des événements de l'association a fait que des collégiens et des étudiants ont également été « touchés » par cette diffusion.

II. Déroulement de l'expérimentation

A. Actions mises en œuvre

L'expérimentation du kit du lycéen engagé n'ayant pas dépassé le stade du comité de pilotage, les actions mises en œuvre sont essentiellement des étapes de réflexion et de rencontres partenariales.

Octobre-Novembre 2014 : Prise en charge du projet par un administrateur : période de transmission d'information et de formation sur le portage d'un projet.

Janvier 2015 : Rencontre avec le Déléguée Nationale à la Vie lycéenne

Février 2015 : Rencontre avec les partenaires proches pour la création du comité de pilotage.

Mars 2015 : Retour au conseil d'administration sur l'implication plutôt opérationnelle de ces trois partenaires

Avril 2015 : Participation à la rencontre des lycéens de Tours autour de la notion d'engagement avec proposition d'un questionnaire sur les attentes de ces lycéens.

Juin 2015 : Réflexion sur la légitimité de jets d'encre à mener le projet.

La distribution du Kit « Liberté d'expression : un kit pour en débattre » s'est fait tout le long de l'année sur différents événements. A noter qu'au vu des événements tragiques de janvier 2015, il a reçu une attention particulière pendant les formations.

B. Partenariats

1. Partenaires opérationnels

Nom de la structure partenaire	Type de structure partenaire	Rôle dans l'expérimentation
Réseau National des Juniors Associations	Association	Création de contenu sur la possibilité de créer des associations par des mineurs dans les établissements scolaires
Animafac	Association	Création de contenu pour les lycéens déjà engagés qui souhaiteraient poursuivre leur investissement arrivés dans les études supérieures : continuité de l'engagement
Vie lycéenne	Institution	Invitation au comité de pilotage mais rôle essentiel dans la diffusion du guide au sein des établissements scolaires

2. Partenaires financiers

Financements	Part de ces financements dans le budget total de l'expérimentation (hors évaluation) en %
Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse	50
Cofinancements extérieurs à la structure	39
Autofinancement	11

C. Pilotage de l'expérimentation

Le pilotage du projet devait être constitué de deux bénévoles, membres actifs ou membres du Conseil d'Administration de l'association, Le/la Délégué(e) à la communication de l'association (bénévole), la déléguée générale et les représentants partenaires.

En interne, c'est un administrateur qui supervisait la réalisation du Kit du lycéen engagé en lien avec la Déléguée général et le Président de l'association.

Il devait ensuite créer un comité de pilotage externe avec des partenaires. Notre expérimentation n'est pas allée jusqu'à cette étape.

C'est ensuite la totalité du conseil d'administration qui a veillé à la diffusion du kit « Liberté d'expression : le Kit pour en débattre » à chacun de nos événements.

D. Difficultés rencontrées

- La création du Kit du lycéen engagé

Du passage de l'idée à la création d'un projet dépassant l'objet même de l'association

L'intérêt du projet faisait l'unanimité auprès des nouveaux administrateurs porteurs du projet ainsi que des partenaires. Néanmoins, au moment de travailler dans l'aspect concret du projet : identifier tous les acteurs du projet et leurs rôles, les fiches techniques autres que la constitution d'un journal au sein du lycée ou une association, le projet s'est retrouvé dans l'impasse.

Des difficultés sur la légitimité du positionnement de Jets d'encre

La volonté de créer un kit sur l'engagement des lycéens demande une diversité de thématiques : liberté d'expression, liberté d'association, solidarité internationale, environnement etc. L'association et son réseau de partenaires ne sont pas représentatifs de

toutes ces thématiques. Il fallait donc trouver des nouveaux partenaires sur des thématiques identifiées intéressantes tels que la solidarité internationale, le développement durable, la culture etc. a posé des difficultés.

L'ouverture du kit à des associations que Jets d'encre ne connaissait pas n'avait pas été précisée dans le remplissage du projet d'expérimentation. La question de la légitimité se posait de la manière suivante : « En quoi Jets d'encre est légitime pour mettre en avant avec une association (son projet, son organisation, sa gestion des bénévoles etc.) plutôt qu'une autre sur des thématiques qu'elle ne maîtrise pas ? »

Le réseau de partenaires de notre association et l'objet très précis de notre association n'ont pas permis de répondre à cette question.

- La diffusion du kit « Liberté d'expression : le kit pour en débattre »

La diffusion du kit a été très bien intégrée dans la diffusion des autres ressources. C'est un outil demandé et qui intéresse les partenaires. Néanmoins, le suivi de sa distribution et l'étude de son impact demande des outils que l'organisation n'est pas capable de fournir pour permettre de bien connaître l'impact des formes de diffusion

III. Enseignements généraux de l'expérimentation

A. Modélisation du dispositif expérimenté

La modélisation doit permettre de décrire les actions mises en place pour une reproduction de l'expérimentation sur d'autres territoires ou à une autre échelle. Au vu des difficultés rencontrées et l'arrêt de l'expérimentation au niveau de la constitution de son comité de pilotage, il n'y a pas de reproduction possible.

B. Enseignements et conditions de transférabilité du dispositif

1. *Public visé*

Il y a une vraie demande de la part du public lycéen d'avoir accès aux informations sur leurs possibilités d'engagement. Nous avons pu le constater lorsque nous avons été contactés par des acteurs du réseau CANOPE pour la création d'un document appelé « Elèves engagés : vos projets, vos mandats » et par un lycéen dans le cadre de la création d'un outil pour la semaine de l'engagement pour les lycéens de son établissement.

Néanmoins, l'accès à tous les lycéens demande un engagement de l'Education nationale notamment de la Vie lycéenne important.

2. *Actions menées dans le cadre du dispositif*

- Création du Kit du Lycéen engagé

Pour la création de ce kit, il y a eu des rencontres individuelles des partenaires de notre réseau ainsi que la Délégué National à la Vie Lycéenne. Nous avons également rencontré des lycéens lors d'une rencontre sur l'engagement inter-lycées à Tours.

Bien que toutes les parties rencontrées fussent intéressées par le projet, il n'a pas été possible d'arriver à constituer un comité de pilotage dynamique et porteur de propositions. Cela peut être lié à une difficulté à se sentir légitime pour porter un projet aussi généraliste (Jets d'encre participe à l'engagement lycéen mais uniquement par la création, la participation à un journal lycéen) mais aussi à notre capacité à diffuser ce guide et l'engagement des acteurs à ne pas travailler sur un outil qui n'aurait pas de visibilité. L'identification de la demande d'engagement des partenaires n'étaient pas assez claires entre participation opérationnelle et participation stratégique.

- Diffusion du Kit « Liberté d'expression : le kit pour en débattre »

Depuis sa création, l'association crée beaucoup de ressources et de qualité. La diffusion de ces ressources se fait essentiellement sur internet en téléchargement libre et lors de nos événements. Le kit a été distribué dans plusieurs événements organisés par l'association mais également lors de sollicitation. Nous sommes en capacité d'estimer le nombre de personnes « touchées » par cette distribution mais affiner l'information pour savoir le nombre de débats lycéen que cela a provoqué n'est pas possible. Notre structure n'en a pas les moyens humains et les outils et à ce stade de l'expérimentation n'en a pas créés.

3. *Partenariats, coordination d'acteurs et gouvernance*

La création du Kit du lycéen engagé demande obligatoirement un travail partenarial diversifié avec une forte implication de la Vie lycéenne. La mise en place d'un comité de

pilotage semble nécessaire pour créer une cohérence dans son contenu mais également dans sa diffusion et communication.

La vraie question est de savoir qui dirigera ce comité de pilotage. En effet, il faut que ce soit une structure assez généraliste et représentative de la vie lycéenne dans son ensemble afin de réunir différents acteurs et en être légitime.

4. Impacts sur la structure

Cette expérimentation a posé question du périmètre des projets portés au sein de l'association notamment pour les projets ayant une dimension plus « large » que l'objet même de l'association.

Conclusion

Le besoin de créer un outil rassemblant les informations sur les différentes formes d'engagement d'un lycéen est évident. L'envie des partenaires de Jets d'encre d'y participer est également présente. Néanmoins, l'association n'a pas eu le réseau nécessaire ni le sentiment de légitimité pour en être le bon porteur de ce projet et le mener à bien.

L'arrêt de l'expérimentation s'est fait tôt car l'association a été rapidement en capacité de comprendre l'inadéquation entre l'idée pertinente et ses ressources pour le mettre en œuvre.

Annexes obligatoires à joindre au fichier :

- **Tableau 1 sur les publics**
- **Tableau 2 sur les actions**
- **Tableau 3 sur les outils**

Restitution du porteur de projet
Annexe 1 - Public visé par l'expérimentation
Nombre et caractéristiques des bénéficiaires et territoire d'intervention

Numéro du projet	<i>APOJ_49</i>	Nom de la structure porteuse de projet	<i>Jetsd'encre</i>		
	Bénéficiaires entrés l'année 1	Bénéficiaires entrés l'année 2	Bénéficiaires entrés l'année 3	Bénéficiaires entrés pendant toute la durée de l'expérimentation	Bénéficiaires ayant abandonnés ou ayant été exclus en cours de dispositif
Nombre de bénéficiaires directement touchés par l'action					
Jeunes	300				
Adultes					
Nombre total de bénéficiaires					

Bénéficiaires entrés pendant toute la durée de l'expérimentation

Nombre de bénéficiaires directement touchés par l'action à l'entrée du dispositif, par caractéristiques	
1. Jeunes	
Âge	
Moins de 6 ans	
6-10 ans	
10-16 ans	50
16-18 ans	170
18-25 ans	60
Autres : <i>(préciser)</i>	
Autres : <i>(préciser)</i>	
Situation	
Elèves en pré-élémentaire	
Elèves en élémentaire	
Collégiens	30
Lycéens en LEGT	195
Lycéens en lycée professionnel	
Jeunes apprentis en CFA	
Étudiants du supérieur	30
Demandeurs d'emploi	
Actifs occupés	
Autres : Jeunes dont l'activité journal n'est pas dans un cadre scolaire	25
Autres : <i>(préciser)</i>	
Niveau de formation	
Infra V	
Niveau V	10
Niveau IV	120
Niveau III	20
Niveau III	
Niveau I	
Sexe	
Filles	
Garçons	
2. Adultes	
Qualité	
Parents	
Enseignants	15
Conseillers d'orientation-psychologues	
Conseillers principaux d'éducation	
Conseillers d'insertion professionnelle	
Animateurs	5
Éducateurs spécialisés	
Autres : <i>(préciser)</i>	
Autres : <i>(préciser)</i>	

Réalisation

Autre information concernant les bénéficiaires directement touchés par l'action à l'entrée du dispositif	
1. Les jeunes bénéficiaires sont-ils inscrits et suivis par la mission locale (ML) ?	
Oui, tous les bénéficiaires directs sont inscrits et suivis par la ML Oui, une partie des bénéficiaires directs est inscrite et suivie par la ML Non, aucun bénéficiaire direct n'est inscrit et suivi par la ML	Non, aucun bénéficiaire direct n'est inscrit et suivi par la ML

Echelle et territoire d'intervention de l'action mise en place	
1. L'action que vous menez dans le cadre de cette expérimentation est-elle à l'échelle :	
Communale (une ou plusieurs communes dans un même département) Départementale (un ou plusieurs départements dans une même région) Régionale (une seule région) Inter-régionale (2 et 3 régions) Nationale (plus de 3 régions) ?	Nationale
2. Votre territoire d'intervention inclut-il des quartiers politique de la ville ?	
Oui, la totalité de mon territoire d'intervention est en quartiers politique de la ville Oui, une partie de mon territoire d'intervention est en quartiers politique de la ville Non, mon territoire d'intervention n'inclut pas de quartiers politique de la ville	Oui, une partie de mon territoire

Remarques

Notre projet est sur deux action la création et la distribution du "Kit du lycéen engagé" ainsi que la distribution du kit "Liberté d'expression: le Kit pour en débattre". Les lycéens comptabilisés dans le public sont ceux qui ont réceptionnés le kit "Liberté d'expression: le kit pour en débattre" et non le kit du lycéen engagé. Il n'a pas toujours été demandé aux jeunes présents leurs âges et leur activité principale.

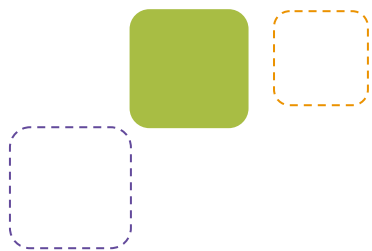
Restitution finale du porteur de projet
Annexe 2 - Calendrier de déroulement de l'expérimentation - Actions mises en œuvre

Numéro du projet	APOJ_49		Ressources humaines mobilisées			Ressources matérielles mobilisées		
	Description synthétique de chaque action	Durée en mois	Effectifs	ETP	Type de personnel concerné (qualifications)	Achats	Prestations de services	Autre (préciser)
1. Préparation du projet	<i>indiquer ici les dates de début et de fin de la phase d'actions</i>							
Transmission du projet au nouveau porteur	Octobre 2014 - décembre 2014	3	1 bénévole	Quelques heures du poste de Déléguée générale	Administrateur, porteur de projet + administrateurs, pour être informés du projet +			
2. Mise en œuvre du projet	<i>indiquer ici les dates de début et de fin de la phase d'actions</i>							
Rencontres avec les partenaires pour connaître leur implication dans le projet	Janvier 2015 à Mars 2015	3	2 bénévoles	Quelques heures du poste de Déléguée générale	Le bénévole, porteur de projet, la Déléguée générale pour la continuité			
Rencontre et échange lycéen(ne)s - Associations avec les lycéens de trois établissements de Tours pour leur journée de l'engagement	Avril 2015	Rencontre ponctuelle	1 bénévole + La Déléguée générale		2 Le porteur de projet et la Déléguée générale qui travaillent essentiellement sur le projet.	Copies et impression	Location du copieur	Frais de déplacement
Distribution (lors de nos événements, participation à des tables rondes sur la liberté d'expression et sur sollicitation directe) des kits "Liberté d'expression: le kit pour en débattre"	De Janvier 2015 à Août 2015	Rencontres ponctuelles			Les bénévoles: porteurs de projet, formateurs, etc.	Copies et impression		
3. Achèvement du projet	<i>indiquer ici les dates de début et de fin de la phase d'actions</i>							
Réflexion sur la légitimité de Jets d'encre dans le portage de ce projet et l'arrêt de l'action "Kit du lycéen engagé"	De Mai 2015 à Août 2015	Réflexion lors de deux conseils d'administration	1 bénévole porteur du projet associé au président		L'administrateur porteur de projet explique le contexte des difficultés auxquelles il a été confronté et c'est le Président qui anime la réflexion du conseil d'administration			
Réflexion sur la capacité à avoir un retour sur la distribution du Kit "Liberté d'expression: le kit pour en débattre" et la perspective de l'arrêt d'une des deux actions de l'APOJ_49	De Septembre 2015 à octobre 2015	1	0		Les membres du bureau de l'association et la Déléguée générale			

Restitution finale du porteur de projet
Annexe 3 - Liste des outils développés dans le cadre de l'expérimentation

Numéro du projet	<i>APOJ_49</i>
-------------------------	----------------

	Nom de l'outil	Fonction (préciser si ce sont des outils de pilotage, de suivi, de communication, de formation, de sensibilisation, etc.)	Utilisateurs ou destinataires	Format (papier, électronique, etc.)	Transférable en dehors de l'expérimentation (oui/non)
1	Questionnaire sur l'engagement des lycéens	Connaître les thématiques pour lesquelles les lycéens souhaiteraient s'engager	A destination des lycéens	Distribution format papier	NON



Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse

Ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports
Direction de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et de la Vie Associative

Mission d'Animation du Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse
95, avenue de France – 75650 Paris cedex 13
www.experimentation-fej.injep.fr